



***Déploiement de Certifgreffe : les Greffes  
des tribunaux de commerce vont délivrer  
des certificats électroniques aux entreprises  
françaises***

Infogreffe <sup>(1)</sup> et l'Opérateur de Services de Confiance CertEurope ont lancé mi juin 2002 les premiers pilotes de l'Autorité de Certification des Greffiers des Tribunaux de commerce baptisée Certifgreffe. Dans un communiqué du 17 juillet, CertEurope précise que « Dès octobre 2002, le réseau Certifgreffe sera totalement déployé. Les entreprises françaises pourront alors s'adresser à leur Greffe de Tribunal de Commerce pour obtenir un certificat numérique permettant de signer électroniquement des documents et de les échanger avec des tiers via Internet, de manière légale et totalement sécurisée ».

<sup>(1)</sup> GIE qui réunit la quasi-totalité des Greffes des Tribunaux de commerce